

VOTRE ÉNERGIE EN COURT CIRCUIT !

Espace client : [www.urbansolarenergy.fr](http://www.urbansolarenergy.fr)  
Service client : 04 28 29 75 52  
Adresse e-mail: [hortense@urbansolarenergy.fr](mailto:hortense@urbansolarenergy.fr)  
Adresse postale : 15 rue des cuirassiers 69 003 Lyon

#### FICHE DESCRIPTIVE DE L'OFFRE D'ÉLECTRICITÉ

Offre réservée aux consommateurs ayant une puissance souscrite inférieure à 36 KVA

**Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs.**

Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre.

Pour plus d'information, vous devez vous reporter aux documents constituant l'offre d'Urban Solar Energy.

Souscrire un contrat à prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau un contrat au tarif réglementé

Lorsque vous emménagez dans un logement (site), vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé (auprès du fournisseur historique) ou un contrat à prix de marché.

#### Caractéristiques de l'offre et options incluses

Contrat unique portant sur la fourniture d'électricité 100% renouvelable et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels et professionnels < 36 KVA

Offre sans engagement.

Options incluses :

- Facture électronique mensuelle
- Paiement par prélèvement sans frais

#### Conditions de résiliation à l'initiative du client

Le client peut résilier son contrat à tout instant et sans frais de résiliation, par courrier, par téléphone ou par internet.

En cas de changement de fournisseur, le contrat est résilié de plein droit à la date de prise d'effet d'un nouveau contrat. Dans les autres cas, la résiliation prend effet à la date souhaitée par le client et au plus tard 30 jours à compter de la notification de la résiliation au fournisseur.

Le client est redevable des sommes dues jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation.

#### Facturation et modalités de paiement

Modalités de facturation : tous les mois, abonnement à terme à échoir, énergie sur consommation réelle ou estimée.

Les estimations sont réajustées à chaque relève par le distributeur.

Support: électronique

Délai de paiement : 5 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Mode de paiement : prélèvement, chèque.

Incident de paiement : à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues sont majorées de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure de pénalités égales aux sommes restant dues multipliées par le nombre de jours de retard de paiement que multiplie une fois et demi la valeur journalière du taux de l'intérêt légal en vigueur.

En cas d'incident de paiement, un dépôt de garantie sera demandé par Urban Solar Energy.

#### Conditions de révisions des prix

Les prix de vente pourront être révisés à chaque modification du tarif réglementé de vente.

Les modifications de prix sont applicables en cours d'exécution du contrat et font l'objet d'une information générale au plus tard 30 jours avant application.

Le client peut résilier son contrat sans frais dans les conditions prévues ci-dessous. Toute modification du TURPE, des taxes, impôts, charges, redevances ou contributions de toute nature s'applique de plein droit au contrat en cours.

#### Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur

Dans le respect de la réglementation, en l'absence de paiement, le fournisseur peut, après une mise en demeure de payer la totalité des sommes dues dans un délai de 15 jours restée infructueuse, demander au distributeur la suspension de la fourniture d'électricité pour le Point de Livraison du client.

À défaut d'accord dans ce délai, le fournisseur peut, 20 jours après en avoir avisé le client par courrier, interrompre la fourniture. Il est entendu, qu'en pareil cas, le client ne peut revendiquer le remboursement d'aucun dommage quel qu'il soit ni aucune réduction de quelque nature que ce soit.

Les frais d'interruption et de rétablissement sont à la charge du client.

En l'absence de paiement, le fournisseur peut résilier le contrat avant sa date d'échéance.

#### Prix de l'offre

Prix de l'abonnement et de l'énergie électrique indexé sur le tarif réglementé de vente en vigueur.

Tarif de l'offre accessible sur le site : [www.urbansolarenergy.fr](http://www.urbansolarenergy.fr)

Durée : indéterminée

Prise d'effet: à la date du premier jour de fourniture effective

Résiliation : possible à tout moment sans frais